

la feuille du bois



Journal municipal d'informations de La Ville du Bois



Page 06

Les services publics... à votre service !

Actualités



Les démarches
pour s'installer
sur la ville

.....
04

Portrait



Bernard Nivet,
l'invention qui
sommeille en lui

.....
13



Édito du Maire

.....

Madame, Monsieur,

Les services publics, ou l'ensemble des moyens accessibles à tous et destinés à pourvoir aux besoins **d'intérêt général** de la population, se déclinent par fonctions et sont présents aux différents niveaux du schéma d'organisation de notre pays. En ce qui nous concerne, ces services exercent **des missions de proximité**, obligatoires (état civil, sécurité...) ou facultatives, selon la taille et la spécificité de chaque commune.

La collectivité assure le fonctionnement et pourvoit aux investissements des services publics qui lui sont rattachés, afin de **mener à bien les missions** qui lui sont confiées, voire imposées abusivement par l'Etat (gestion des demandes ou du renouvellement de pièces d'identité). Les communes ont un constant souci d'améliorer la qualité du service public rendu et d'en optimiser le coût, notamment en cette période difficile.

Le contexte économique actuel marqué par la diminution des dotations de l'Etat et notre volonté de ne pas augmenter la pression fiscale locale ne permettent pas, à court terme, de développer les services publics. Le maintien de l'existant exige **une gestion rigoureuse** et des économies structurelles, là où elles sont encore possibles. Notre participation à la communauté d'agglomération Europ'Essonne (E2) nous permet de bénéficier de la solidarité des communes plus avantagées économiquement. La mise en place de la navette E2, gratuite pour les utilisateurs, financée à 80 % par la communauté d'agglomération et à 20 % par la commune, est l'exemple qui illustre mon propos.

A défaut de perspectives d'évolution majeures de nos services publics, le service rendu à nos habitants a pu être amélioré au travers de différentes actions que vous allez découvrir dans ce numéro de La Feuille du Bois. J'espère qu'elles vous séduiront et vous aideront dans votre quotidien.

Cordialement.

Votre maire,
Jean-Pierre Meur

Sommaire

.....

Retour en images	3
Actualités	4
Dossier	6
Familles	11
Loisirs	12
Portrait	13
Expression libre	14
Infos pratiques	15
Agenda	16

.....

La Feuille du Bois - Journal municipal
mensuel d'informations

Tirage : 3 200 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois
Place du Général de Gaulle - 91620

Tél. : 01 64 49 59 49

www.lavilledubois.fr

Directeur de publication :

Jean-Pierre Meur

Co-directrice : Régine Donneger

Rédactrice en chef : Sylvie Macquet

Service Communication

Tél. : 01 64 49 55 38

communication@lavilledubois.fr

Photos : José Vinales, Sylvie Macquet
et autres contributeurs

Conception : Emendo

Impression : Rouget Communication



La Ville du Bois jumelée
avec Tirschenreuth

.....

Distribution de

"La Feuille du Bois"

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication :

01 64 49 55 38

ou communication@lavilledubois.fr



5 octobre

Remise des dictionnaires

Tous les enfants de CM2 reçoivent un dictionnaire de la part de la caisse des écoles, en prévision de leur prochaine entrée au collège.

6 octobre

Soirée des associations

Les associations sont reçues par la municipalité pour un moment de détente et d'échanges.



retour sur



DR : Olivier Leveque

21 octobre

Fête du sport

La municipalité remercie vivement les associations, grâce auxquelles la fête du sport a remporté un franc succès : 140 personnes - principalement des enfants - ont participé à cette 2^e édition !



17 octobre

Semaine bleue

Le thé dansant est l'occasion pour les "anciens" d'effectuer quelques pas de danse, lors de la semaine bleue.

Du 9 au 13 octobre

Fête de la science

Ateliers pédagogiques, exposition sur l'énergie, concours... sont au programme de la fête de la science sur l'énergie, organisée avec le soutien financier du Conseil général de l'Essonne. L'atelier fabrication de véhicule à la bibliothèque est filmé par Téléssonne.



IMMOBILIER

Un nouveau programme sur la RN 20

Voté en conseil municipal



130 appartements vont sortir de terre courant 2014 au croisement de la Nationale 20 et de la rue des Cailleboudes. Outre les logements - 50 % aidés, 50 % en accession à la propriété -, le projet prévoit des commerces et une

mini-crèche avec les places de stationnement attenantes, sur une superficie totale de 8 626 mètres carrés. Il conjuguera un front bâti contemporain et dynamique, avec en arrière-plan, autour de jardins paysagés, une architecture

apaisée et respectueuse du contexte existant. Ambitieux pour l'environnement, il répondra à la certification Bâtiment Basse Consommation.

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Les démarches pour s'installer

Vous habitez la commune et vous souhaitez exercer votre profession à votre domicile ? Vous souhaitez vous installer sur la commune ? Vous envisagez la pose d'une enseigne ? Quelques règles doivent être respectées : le service Urbanisme est à votre disposition.

Pour une domiciliation d'entreprise :

- si locataire, demande obligatoire auprès du propriétaire
- aucune démarche auprès la mairie
- enregistrement obligatoire au registre du commerce
- déclaration fiscale

Pour un changement ou une création d'activité :

- demande de dossier d'aménagement auprès du service Urbanisme

Pour un changement ou une création d'enseigne :

- demande d'autorisation auprès du service Urbanisme
- Règlement Local de Publicité et formulaire disponibles sur le site de la ville www.lavilledubois.fr [Cadre de vie > Environnement > Pollution visuelle]

Pour toute création d'activité :

- se rapprocher du service Urbanisme pour définir si la création d'activité est possible en fonction de la localisation géographique

Renseignements : service Urbanisme, 01 64 49 59 83



ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Pour les petites entreprises

Pour la première fois, les salariés des entreprises de moins de 11 personnes (TPE) et les employés à domicile, qui sont plus de 4,5 millions, voteront pour les syndicats appelés à les représenter. Salariés du bâtiment ou de l'artisanat, apprentis ou cadres supérieurs, employés à domicile ou salariés d'une association, les électeurs âgés de 16 ans et plus doivent être titulaires d'un contrat de travail au cours du mois de décembre 2011 dans une TPE ou auprès d'un particulier employeur.

Les élections se déroulent du 28 novembre au 12 décembre, par courrier ou sur Internet.

En savoir plus :

www.electiontpe.travail.gouv.fr

CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Le saviez-vous ?

Lorsqu'on entre dans un cimetière, on imagine rarement l'entretien qu'un tel aménagement nécessite. Si celui de La Ville du Bois, qui compte 1 500 concessions, est géré par les services municipaux, il en va de la responsabilité des familles de prendre soin de leur espace : nettoyage de la sépulture, entretien du monument et des abords immédiats. Les plantations doivent être "disposées de manière à ne pas gêner la surveillance et le passage dans les allées*". Elles doivent être taillées, sous la limite d'un mètre, et alignées dans la limite du terrain concédé. En cas d'accident du fait d'un mauvais entretien, le propriétaire de la concession pourrait en être tenu responsable.

Une concession peut être accordée pour une durée de 15, 30 ou 50 ans. Lorsqu'elle arrive à échéance, il appartient au concessionnaire ou à ses héritiers d'effectuer les démarches de renouvellement. Toutefois, et même s'il n'y est pas obligé, le service Etat civil en informe la famille : il est donc important de signaler tout changement d'adresse. A défaut de renouvellement dans un délai de deux ans après expiration, la ville peut reprendre possession du terrain.

Renseignements :
service Etat civil, 01 64 49 59 43

** Extrait du règlement municipal du cimetière communal, téléchargeable sur le site de la ville www.lavilledubois.fr [La ville > Découvrir la ville > Services à la population] ou sur simple appel (tél. : 01 64 49 59 49).*

GUERRE D'ALGÉRIE

Un mémorial pour les victimes



Le mémorial départemental en souvenir des victimes, civiles et militaires, de la Guerre d'Algérie a été inauguré à Evry, le 29 septembre dernier. Le président du comité local FNACA de La Ville du Bois, Jean Horvath, et le porte-drapeau Daniel Gaillard étaient présents, ainsi

que bon nombre d'anciens combattants et sympathisants de la commune. C'est une cérémonie émouvante, avec 231 drapeaux et plus de 700 participants, qui s'est déroulée au pied des 57 colonnes représentant les communes de l'Essonne ayant eu à déplorer un ou plu-



En bref

Se battre contre les abus des dépannages d'urgence

Il vous est sans doute déjà arrivé de contacter une société en urgence, pour ouvrir votre porte, déboucher votre tuyauterie ou stopper une importante fuite d'eau. Si cette société vous a réclamé une somme anormalement élevée - parfois même alors qu'elle vous avait annoncé un coût abordable -, contactez la Direction Départementale de la Protection des Populations de l'Essonne. Transmettez une copie de l'ensemble des documents à votre disposition à ddpp@essonne.gouv.fr ou par courrier à DDPP, 5 rue François Truffaut, 91080 Courcouronnes.

Ramassage des déchets végétaux

Afin de ramasser les sapins de Noël, une collecte exceptionnelle des végétaux sera effectuée lundi 7 janvier 2013. Pensez à sortir vos conteneurs la veille, à partir de 18h. Pour rappel, il n'y aura aucune collecte les 25 décembre et 1^{er} janvier.

Renseignements :
SIRM, 09 67 00 49 92

Pour obtenir l'ensemble des décisions du **conseil municipal** :
01 64 49 59 49 ou www.lavilledubois.fr [Conseils municipaux]

sieurs morts (136 Essonnais ont perdu la vie lors de ce conflit).

Rappelons que le mémorial n'a pu voir le jour que grâce à la participation financière des anciens combattants et à celle des communes essonniennes qui les ont soutenus, comme La Ville du Bois.

Les services publics... à votre service !

Pour répondre aux besoins variés d'une population en constante augmentation, l'offre de services publics a pris de l'ampleur ces dernières années. Ce dossier vous propose de faire le point, en particulier, sur l'éducation et l'animation de la ville.

Personne âgée, jeune, enfant, famille, association, personne en recherche d'emploi... Chacun joue un rôle dans la commune, chacun a son importance. Depuis de nombreuses années, la ville ne ménage pas ses efforts pour répondre le mieux possible aux demandes, aux besoins, aux suggestions.

En octobre 2011, la collecte des **ordures ménagères** a totalement été revue : nouveau circuit, nouveaux conteneurs, tri sélectif. La collecte et le traitement des déchets sont gérés par le SIRM⁽¹⁾, ainsi que la piscine et les équipements sportifs intercommunaux. La ville verse au SIRM une contribution financière qui permet aux Urbisylvains - entre autres avantages - de bénéficier de l'entrée à tarif réduit à la piscine Christine Caron.

En matière d'**emploi**, le rapprochement avec Europ'Essonne⁽³⁾ a permis de développer des moyens que le Centre Communal d'Action Sociale met à la disposition des chercheurs d'emploi : bureau avec ordinateur, accès internet, imprimante et docu-

mentation. Les créateurs d'entreprise peuvent également y trouver des réponses à leurs démarches.

Depuis 2010, la communauté d'agglomération et la ville ont étendu au week-end le service de **portage des repas** pour les personnes âgées, isolées ou à mobilité réduite. Pour les anciens également, le CCAS propose des conférences sur divers sujets liés à leur vie quotidienne, organisées avec le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) et les villes voisines ; un séjour organisé en partenariat avec le CLIC ; et, depuis

2009, une option de sortie à la place du repas de printemps. Les familles ne sont pas en reste avec une sortie annuelle organisée pour elles depuis 2006. En outre, la ville propose des permanences juridiques gratuites pour un public en difficulté : droit des familles (Cidff), aide aux victimes (MediaVipp), avocat...

Dernière avancée notoire en matière de services publics : la modification des **lignes de bus**, qui permettent désormais de rejoindre plus facilement le RER C ou les autres lignes locales.





Sécurité, prévention...

La **sécurité** de la ville est assurée par quatre agents de police municipale (dont trois anciens gendarmes) et un ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique). Depuis quelques mois, l'équipe possède un outil plus performant pour lutter contre les incivilités et les actes de délinquance, à savoir un système de vidéo-protection dernière génération composé d'une douzaine de caméras. La police municipale assure,

vis-à-vis de la population, un rôle de proximité, d'écoute, de médiation, mais aussi de contrôle et de répression.

En complémentarité, le CISPD⁽²⁾, présidé par Jean-Pierre Meur, a monté un atelier vigilance, dont l'objectif est de mettre en place des actions d'accompagnement, de conseil, voire de signalement vers les services compétents (7 000 € de fonctionnement pour La Ville du Bois en 2011).

Education : qualité à tous les niveaux

La municipalité a beaucoup mis sur l'éducation, afin d'assurer le meilleur avenir possible aux adultes de demain.

Pour désengorger les écoles et être en capacité d'accueillir plus d'enfants (lire page suivante), effectif qui augmentera encore avec les 130 logements à venir de la RN 20, une **nouvelle école** verra le jour prochainement au nord-ouest de la ville. Fruit d'un travail important depuis trois ans, le permis de construire a été accordé. Une réflexion est en cours pour ouvrir

une **micro-crèche**, à proximité de ces futurs logements. Ces places seraient complémentaires de l'offre d'accueil présente sur la ville depuis 2006 (multi-accueil) et des autres actions en faveur des tout-petits (accueil parents-enfants, Relais Assistantes Maternelles).

L'accueil périscolaire s'est renforcé avec l'ouverture en janvier 2010 de l'accueil de loisirs du centre ville (884 000 €). La capacité de la ferme étant de 120 enfants maximum, sans cet équipement, la ville n'aurait pas pu accueillir les 146 enfants d'aujourd'hui

(sans compter la quarantaine qui fréquente les Renondaines). La rénovation de la halle de la Croix Saint-Jacques (700 640 €) apporte une capacité d'accueil supplémentaire, ponctuelle.

83 % des élèves fréquentent la **restauration scolaire**. Aujourd'hui, l'équipe confectionne 610 repas par jour. Auparavant, en centre ville, les maternels prenaient leur repas dans le dortoir actuel et les élémentaires dans une salle sombre, peu spacieuse et peu fonctionnelle, distante de l'école. En 2007, la construction du restaurant scolaire

(2 334 000 €), à proximité de l'école Ambroise Paré, a révolutionné les pratiques et le confort de tous. Tous, des maternels et des élémentaires, bénéficient d'une salle spacieuse et profitent d'un système de self. La cuisine centrale permet la préparation des repas sur place avec, depuis 2001, la présence permanente d'un chef de cuisine. L'agrément communautaire est un gage de sécurité alimentaire (fabrication, production, entreposage...). Les **séjours** proposés aux 3-11 ans, que la ville finance à hauteur de 46 000 € (chiffres 2012), sont construits et encadrés par les animateurs de la ville, et adaptés au projet pédagogique. Sur 25 agents, dont trois directeurs, tous sont titulaires d'un brevet d'Etat : BAFA, BAFD et/ou BP JEPS. Une enquête réalisée cet été montre



AUTREFOIS



AUJOURD'HUI

Augmentation de la population "enfantine" en 12 ans

	NOMBRE D'ENFANTS (MOYENNE)		AUGMENTATION
	2000	2012	
Ecoles	606	721	+ 19 %
Accueils de loisirs			
Mercredi	124	140	+ 13 %
Périscolaire (soir)	108	123	+ 14 %
Juillet	80	122*	+ 52,5 %
Restauration scolaire	480	610	+ 27 %
Séjours	20	80	x 4

* Pic à 187 enfants en juillet 2012

que 95 % des sondés (sur 260 retours) sont "satisfaits" et "plutôt satisfaits" quant à l'organisation de ces séjours. Les **11-17 ans** disposent d'une structure dédiée, bien équipée avec ordinateurs et salles d'activités, autour d'une équipe professionnelle (dont 2 titulaires du BAFD). Le nombre d'ad-

hérents est en forte hausse, preuve de l'adéquation avec les besoins des jeunes, dont l'ouverture le samedi. Des actions de prévention sont assurées, par l'association Inter'Val et le Micado qui interviennent le midi au collège de secteur, à Nozay.

Mieux vous accueillir

Au sein de la mairie, les bureaux vont être réorganisés, afin de rendre plus accessibles les services accueillant du public. **L'accueil central** va prochainement déménager au niveau du parvis. Le **service Educatif** occupe déjà la partie droite. Ces nouveaux locaux permettent une meilleure accessibilité à tous (petits et grands, poussettes, personnes valides et handicapées, personnes âgées...), de meilleures conditions d'attente et de confidentialité. En extérieur, de nouvelles places de **parking** seront bientôt accessibles grâce à

la démolition prochaine de la propriété située au 10 rue du Grand Noyer. Ceci permettra d'offrir quelques places supplémentaires devant l'entrée de la mairie. Le parking arrière de la mairie bientôt réaménagé libèrera des places dans les rues Orriols et des Ecoles. Notons aussi que ces dernières années, certains accueils de services publics ont déjà été repensés, dont les services Techniques. Les locaux du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ont été réaménagés, avec salle de réunion et bureaux au premier étage.

Structures municipales et associations animent la ville

La Ville du Bois peut s'enorgueillir d'un nombre important de manifestations, organisées par le service Culturel ou **les associations**. Ces dernières participent pleinement à l'animation de la ville - en particulier le Syndicat d'Initiative -, raison pour laquelle la municipalité les a subventionnées à hauteur de 156 000 € en 2011. La ville propose aux jeunes et aux adultes une école de **musique et de danse** (21 000 € de fonctionnement, 353 000 € en frais de personnel pour 14 professeurs) dont le rayonnement intercommunal prend de l'ampleur. Elle participe à de nombreux concerts et organise au printemps les fameuses "rencontres du jazz". Située en centre ville et dotée de



25 000 ouvrages, la **bibliothèque** organise de nombreuses expositions, l'heure du conte mensuelle, le biblio-bébé. Elle intervient dans les écoles et au sein des structures petite enfance.

Autre installation à la disposition des habitants, la "**halle**", salle multi-fonctions située voie du 8 Mai 1945, qui peut être louée le week-end par les habitants.

En intégrant l'un de ces bureaux, le service Petite enfance s'est ainsi rapproché des trois structures.

Les Urbisylvains préférant éviter de passer par la "case mairie" peuvent régler certaines démarches de chez eux, grâce au développement de **services en ligne** proposés sur www.lavilledubois.fr depuis 2010 (état civil, urbanisme, formulaires de contact etc). Les téléprocédures sont complémentaires de la modernisation des accueils de la mairie et il faut en encourager le développement... même si le service public privilégiera toujours la relation humaine.



AVANT



AUJOURD'HUI

Ceux qui gèrent le service public

Au quotidien

Les missions des agents communaux se répartissent en douze services.



Cadre de vie

- Entretien voirie, assainissement, équipements publics, éclairage public...
- Gestion des espaces naturels (4), déchets (1), eau, environnement
- PLU, délivrance de permis de construire
- Logement social



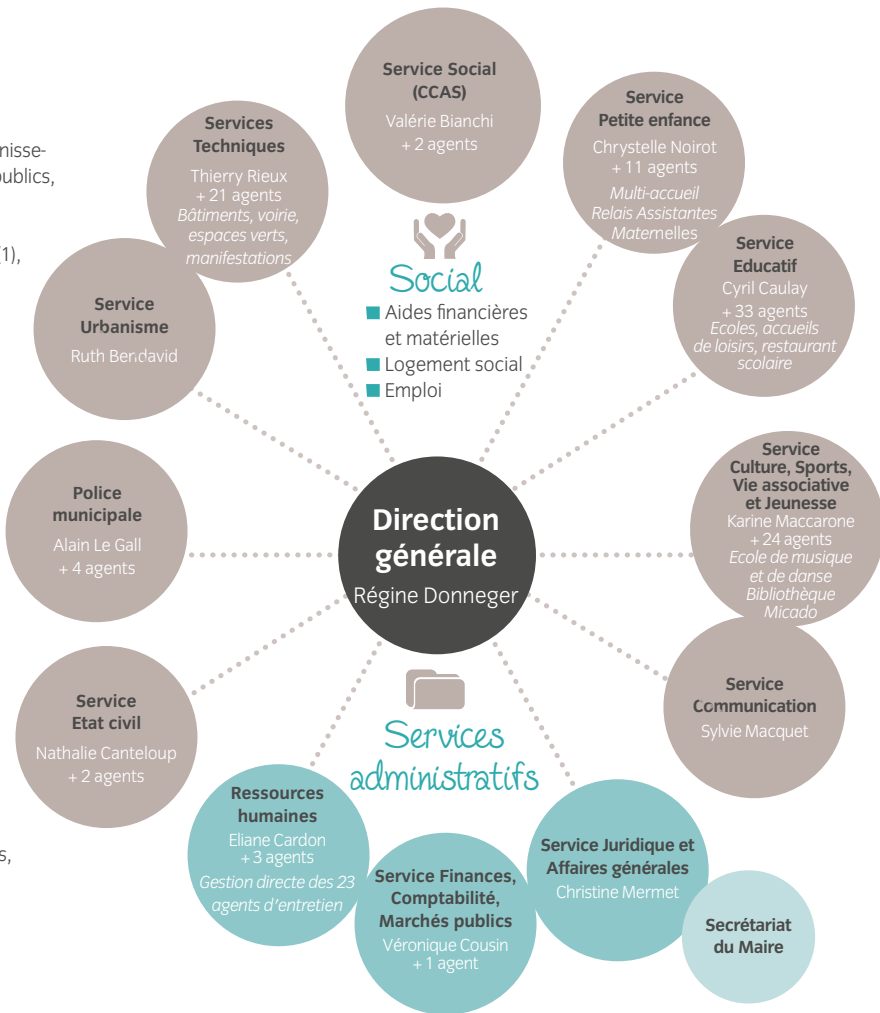
Sécurité

- Protection de l'ordre public
- Circulation et stationnement
- Prévention de la délinquance (2)



Etat civil, élections

- Enregistrement des mariages, naissances, décès
- Gestion du cimetière
- Organisation des élections



Education

- Ecoles (maternelles et élémentaires)
- Accueils de loisirs
 - Séjours 3-11 ans
- Restaurant scolaire
- Transports scolaires
 - Multi-accueil, Relais Assistantes
- Maternelles, accueil parents-enfants



Animation de la ville

- Bibliothèque et école de musique et de danse
- Équipements culturels et sportifs
 - Animation d'un service jeunesse
 - Animation d'un pôle associatif, subvention aux associations
- Animations culturelles et sportives
- Communication

Les principaux partenaires de la mairie

Parce que "l'union fait la force", la commune s'associe avec d'autres institutionnels. Cela lui permet d'assurer une qualité de prestation, tout en mutualisant les moyens.



(1) Le **SIRM** (Syndicat Intercommunal de la Région de Montlhéry) gère les ordures ménagères et la piscine intercommunale.



(2) Le **CISPD** (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) met en place des actions de prévention et de sécurité.



(3) La Ville du Bois joue une part active dans la construction de la **communauté d'agglomération Europ'Essonne** depuis sa création, en 2007, et dans la mise en place des projets de ce service public à l'échelle inter-

communale : navette, très haut débit, financement de la piste cyclable Saint-Eloi, soutien financier des "rencontres du jazz", conseiller info-énergie...



(4) Le **SIVOA** (Syndicat Mixte de la Vallée de l'Orge Aval) et le **SIAHVV** (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette) gèrent les eaux usées, entretiennent les berges, assurent la mise en conformité de l'assainissement. Ainsi, les récents travaux d'assainissement de la RN 20, que la commune a financés pour un million d'euros, ont été gérés par le SIVOA.



QUOTIENT FAMILIAL

Prêts au calcul ?

Le quotient familial est désormais calculé en année civile, pour être au plus près de vos revenus actuels. Préparez dès aujourd'hui vos documents, le service Educatif ouvrira ses portes du 7 au 23 janvier 2013 pour recueillir vos informations :

- votre relevé annuel des prestations Caf de l'année 2011 ;

- **ET** votre avis d'imposition 2012 sur les revenus 2011 - les deux avis si vous vivez en couple.

Attention : en janvier, le service Educatif aura intégré ses nouveaux locaux, à la mairie (accès par le parvis).

Renseignements : service Educatif, 01 64 49 59 45



Rendez-vous mensuels Petite enfance

Camion PMI "Le balladin"

→ **Consultations** par le médecin
Vendredis 14 décembre, de 9h à 17h, et 21 décembre, de 9h à 11h30

→ **Permanence** "pesée et conseils"
Mardi 4 décembre, de 9h à 11h30

Sur le parking de l'Escale (chemin des Berges). Prendre rendez-vous au 06 80 72 81 94.

Préparation à l'accouchement

Le mardi de 14h à 16h, avec la sage-femme de la PMI, à l'Espace "Les Lutins du Bois" (en face de l'Escale).

Renseignements et inscription : Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35

Programme de l'accueil parents-enfants "1, 2, 3 Soleil"

Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un ou deux adultes familiaux. Accueil libre et gratuit. Les vendredis de 8h45 à 11h à l'Espace "Les Lutins du Bois", en face de l'Escale. Sans réservation.

Vendredi 7 décembre : **jeux libres**
Vendredi 14 décembre : **éveil musical**
Vendredi 21 décembre : **conte**

Renseignements : 01 69 63 32 72

STRUCTURES PETITE ENFANCE

Le goût à l'honneur

A l'occasion de la semaine du goût, les petits se rendent à la cueillette de Torfou le 5 octobre. La semaine suivante, ils participent à des ateliers pâtisserie pour finir par un goûter très apprécié.



Fermetures de fin d'année

Service Educatif Accueils de loisirs Micado	Fermeture les lundis 24 et 31 décembre
Multi-accueil	Fermeture du vendredi 21 décembre au soir, réouverture le mercredi 2 janvier 2013
Relais Assistantes Maternelles	Fermeture du vendredi 21 décembre au soir, reprise le jeudi 3 janvier
Accueil parents-enfants	Fermeture du vendredi 21 décembre après l'animation, reprise le vendredi 11 janvier

Les rendez-vous **Loisirs** du mois de décembre



TENNIS DE TABLE

La petite balle plaît aux enfants

Au démarrage de la saison, le club de tennis de table de La Ville du Bois a vu son effectif d'enfants multiplié par cinq ! Ce sport attire par son accessibilité, mais



il requiert de l'agilité et un certain sens tactique, ainsi que le désir de jouer en équipe et de se confronter à des adversaires. Un enfant peut pratiquer le tennis de table dès que sa taille dépasse la table, c'est-à-dire dès l'âge de 5-6 ans. Comptant 80 licenciés, le club concourt en championnat départemental et régional. Mais la compétition n'est pas un passage obligé ; des cours de loisir, là aussi encadrés par des techniciens, sont aussi proposés aux adultes et aux enfants. Tous les

entraînements se déroulent à l'Escale, chemin des Berges, les mardis ou vendredis soirs.

Toute personne intéressée peut venir effectuer une ou deux séances de découverte. Pour s'inscrire, deux pièces sont nécessaires : un certificat médical et le règlement (de 90 € à 120 €).

Contact : Pierre-Olivier Bernière,
06 03 98 56 53,
po.berniere@laposte.net,
www.vdbtt.fr

SALON DES ARTISTES

Les inscriptions sont ouvertes

Le 7^e salon des artistes locaux de La Ville du Bois se tiendra du 15 au 17 février 2013, à l'Escale. Les artistes (peintres, sculpteurs, mosaïstes...) sont invités à se faire connaître avant le 12 janvier 2013. Le salon des artistes propose l'exposition de peintures aux techniques variées (acrylique, gouache, pastel, encre, fusain...) mais également des sculptures (bois, métal) et des créations artistiques

plus originales telles que mosaïque, vitrail, peinture sur soie. Il est ouvert aux artistes de La Ville du Bois, mais également de Champlan, Linas, Montlhéry et Nozay. La fiche d'inscription est téléchargeable sur www.lavilledubois.fr.

Renseignements :
service Culturel, 01 64 49 55 40
ou culture.sport@lavilledubois.fr



En bref

Un pinceau en or

Georges Karnay n'en finit plus de voir son tableau primé !

Premier prix à La Ville du Bois lors de la fête de la peinture rapide en juin dernier, dans la catégorie Cézanne acrylique, il termine grand vainqueur de la même catégorie lors de la grande finale à Saintry-sur-Seine, le 4 novembre.

Encore bravo à ce peintre talentueux.

Bernard Nivet

L'invention qui sommeille en lui

Bernard Nivet est un inventeur, de ceux dont le sommeil est interrompu par une idée et qui ne se recouchent plus de la nuit. Sa vie est jalonnée d'inventions et de trouvailles. A chaque fois, le point de départ ? "Je regarde vivre mes proches et imagine comment leur rendre la vie plus facile", explique tout simplement Bernard. En 23 ans, il a commercialisé et vendu plusieurs objets.

De l'idée à la réalisation

A 71 ans, cet ancien ingénieur technico-commercial vient de gagner le premier prix au "Moug'Innov", salon de l'invention de Mougins (Alpes-Maritimes), fin septembre. Il a coiffé au poteau quelque 120 inventeurs, venus des quatre coins du monde. L'objet qui lui a valu cette distinction a germé dans la tête de son fils, responsable de l'enfance dans une commune de 11 500 habitants en Haute-Savoie. En accompagnant des groupes d'enfants, Eric ressentait le besoin de plus de sécurité sur les trottoirs. Tel son père, il s'était imaginé inventer lui-même un système, guidé par un adulte, auquel les enfants s'accrocheraient.. Mais le temps a passé et un jour, Bernard a conçu le projet dans sa tête, trouvé les pièces avec l'aide de sa femme, monté une espèce de corde avec arceaux à l'aide de ceintures de judo, bandes fluo et ronds de serviettes de toilette. De fil en aiguille, le "système Nivet" est né. L'objet créé,

Bernard Nivet l'a déposé à l'INPI (Institut national de la propriété industrielle), puis auprès du Copyright. "Je ne suis pas né de la dernière pluie, je sais que les bonnes idées sont vite reprises!".

Cela fait 10 ans que ce père de trois enfants, dix petits-enfants et deux arrière-petits-enfants sillonne la France. Et plusieurs fois, il a gagné le concours Lépine, qui regroupe les inventeurs ayant déposé un brevet. Sa première invention, une torche sécurité, a reçu la médaille de la préfecture de police de Paris. Primé aussi, son "Tropiflore", plateau supportant une plante, qui tourne au gré de la lumière. L'or, il l'a reçu grâce à sa cocotte minute avec couvercle mélangeur.

Toutes les idées ne sont pas concrétisées, parce qu'il faut du temps et que tout cela coûte cher en brevets et frais de déplacement. Bernard a bien une solution, celle de "trouver un fabricant qui veuille bien prendre en charge le brevet, mais ils sont peu nombreux en France à prendre ce type de risques". Des difficultés qui se dressent sur le parcours d'un inventeur, mais qui ne le musellent pas pour autant. Sa prochaine invention ? Nul ne le sait, pas même lui. En attendant, il cogite...

Je regarde vivre mes proches, j'imagine comment leur rendre la vie plus facile



Expression des groupes du conseil municipal

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr [la mairie > l'équipe municipale > l'expression des partis politiques]

UCVB

Chers Amis,
En juillet dernier je déplorais les chiffres du chômage. Depuis, la situation n'a fait qu'empirer. Quand vous lirez ces lignes, durant 18 mois consécutifs, ce qu'on peut appeler désormais la débâcle économique n'aura cessé de jeter des familles entières sur le pavé.

Dans ces conditions il m'est difficile de vous souhaiter purement et simplement de bonnes fêtes de fin d'année. Chacun d'entre nous doit s'interroger et faire pression sur ceux qui nous dirigent pour prendre les mesures courageuses qui s'imposent. Quelles sont-elles me direz-vous ? Je n'ai, bien entendu, ni la compétence ni le pouvoir pour inverser le cours des choses. Mais ceux qui ont été élus, qui nous ont affirmé avoir des solutions, doivent enfin faire preuve de la volonté nécessaire pour les mettre en œuvre sans tarder... même si c'est au détriment de leur carrière politique immédiate.

C'est dans cette attente que 3 millions de laissés pour compte vont passer les fêtes de fin d'année. Je leur souhaite que nos sociétés modernes prennent en compte l'obligation morale de donner du travail à tout le monde, car tous nos maux découlent de fait de ce constat de carence. Espérons que, significativement et durablement, l'année 2013 voie enfin s'inverser la courbe inacceptable du chômage.

José Vinales
Maire adjoint



Vivre Autrement

"Vivre Autrement"
n'a pas souhaité utiliser
son espace de communication

Avenir et Progrès VDB

Avenir et Progrès VDB
n'a pas souhaité utiliser
son espace de communication

Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Maires adjoints :

Marcel Brun, *Finances et sports*
Anne Berchon, *Solidarité en direction de la famille et de la petite enfance*
Martine Peureux, *Culture, associations, manifestations et jumelage*
Frédéric Delattre, *Scolaire et accueils de loisirs*
Monique Vinales, *Cadre de vie, sécurité et civisme*
José Vinales, *Nouvelles technologies*
Michel Charlot, *Travaux, urbanisme et sécurité des bâtiments*
Marie-Claude Mortier, *Jeunesse et sports*

Conseillers municipaux délégués

Marie-Madeleine Prével,
Solidarité
Maurice Bourdy,
Manifestations locales
Christelle Derchain, *Culture
et associations culturelles*
Jacky Carré,
Urbanisme social

Conseillers municipaux

Annie Perez
Noëlle Michard
Jean-Paul Le Duigou
Nicole Lebon
Francis Billard
Nathalie Onillon
Mohamed Osseni
Eliane Ciret

Guy Jousse
Claude Thiroux
Micheline Gesbert
Patrick Guymard
Véronique Pujol
Jean-Paul Mirotes
Céline Pascoal
Sieglinde Boch

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30

Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Permanences

Conseils en énergie - Conseils pratiques, neutres et gratuits pour vous aider dans vos démarches de maîtrise énergétique. Service mis en place par Europ'Essonne. **Mercredi 19 décembre**, de 9h à 12h, à la mairie (place du Général de Gaulle). Prendre rendez-vous au 01 69 56 50 33.

Aide aux victimes - Permanence de MediaVipp 91. **Jeudi 13 décembre**, de 14h à 17h, à Monthéry (mairie, 14 rue de la Chapelle). Sans rendez-vous. Renseignements : 01 60 78 84 20

Droit des femmes et des familles - Permanence du CIDFF. **Mardi 18 décembre**, de 13h30 à 16h30, à La Ville du Bois (CCAS, 23 rue du Grand Noyer). Contact : 01 60 79 42 26

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous. Mardi matin et jeudi matin. CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35

Accueil, écoute et soutien des jeunes - Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. Contact : Inter'Val, 29 chemin des Berges, 01 64 49 00 76

CPAM - Arpajon (3, avenue Aristide Briand). Du lundi au vendredi,

de 9h à 12h. Lundi, mardi, jeudi, de 13h30 à 16h. Contact : 36 46

Caf - Arpajon (3-7 avenue Aristide Briand) : lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 16h. Courriers : 91032 Evry Cedex. Contact : 0 810 25 91 10

Avocat - Consultation juridique gratuite, sur rendez-vous. À la mairie, place du Général de Gaulle. Contact : 01 64 49 59 40

Notaire - Consultation gratuite, sur rendez-vous, par la chambre des notaires de l'Essonne. **Mardi 4 décembre**, de 9h à 12h, à Evry. Contact : 01 60 78 01 27

Députée

Nathalie Kosciusko-Morizet, députée de l'Essonne, reçoit sur rendez-vous à Longpont-sur-Orge (27 rue du docteur Darier). Permanences sans rendez-vous à Longjumeau et à Monthéry. Contacter le 01 69 01 96 05.

Ramassage des déchets

- **Ordures ménagères** : lundi et jeudi
- **Plastiques, emballages, cartons, papier** : mercredi
- **Verre** : lundi
- **Déchets végétaux** : ramassage exceptionnel le lundi 7 janvier 2013
- **Encombrants** : 1^{er} vendredi du mois
- **Déchèterie de Villejust** : du lundi au samedi de 9h à 17h45 sans interruption, le dimanche et certains jours fériés de 9h à 12h45
Tél. : 01 64 53 30 36 / 00

Contact : 09 67 00 49 92

Fermeture des structures municipales

Mairie, CCAS, police municipale : fermeture à 12h lundi 24 décembre (ouverture lundi 31 toute la journée)

Bibliothèque, services Techniques : fermeture les lundis 24 et 31 décembre

Ecole de musique et de danse : fermeture pendant les vacances scolaires

Les autres accueils municipaux sont ouverts comme d'habitude.

Guide pratique de la CPAM

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Essonne vient de créer un guide pratique. Ludique, cet ouvrage souhaite apporter des réponses concrètes aux questions de tous les jours : contacter la CPAM, savoir quelle offre sociale est possible selon les cas, en savoir plus sur la franchises médicales, les remboursements de transports, les génériques, les dépistages organisés des cancers... Le guide est disponible à l'accueil du CCAS et téléchargeable sur www.ameli.fr

Permanence pour les accidentés de la vie

La FNATH, association des accidentés de la vie, se réorganise. Désormais la permanence juridique aura lieu le 3^e mercredi de chaque mois, de 14h à 16h30, à Evry (mairie annexe, place Charles de Gaulle).

La FNATH, aidée de médecins conseil et d'avocats, renseigne, conseille et défend pour tous les problèmes (accident du travail, routier, domestique, maladie, handicap, liquidation retraite, différend professionnel ou administratif) et pour tous les publics (privé, fonctionnaire, retraité, profession libérale).

Pour en savoir plus : www.fnath.org

Contact : 01 49 23 84 00

Etat Civil

Bienvenue

11 oct. : Elyne SUE

17 oct. : Ali MHERA

20 oct. : Mathis BELHANDOUZ MAIGNÉ

23 oct. : Manon GODARD

25 oct. : Hugo FAUSTINO BARATA

Félicitations

26 oct. : Germano SILVA da FONSECA dos SANTOS et Kisse DAMIAO SANTANA

Condoléances

03 oct. : Josette CARDONA veuve DOL

Urgences

■ **Urgences** : 112

■ **Pompiers** : 18

■ **Samu** : 15

■ **SOS médecins** :

0 826 88 91 91

■ **Pharmacie de garde**

(nuit, dimanche ou jour férié) :

contacter le commissariat de

police d'Arpajon au

01 69 26 19 70

■ **Police** : 01 64 49 55 60 ou 17

■ **Gendarmerie** :

01 69 63 25 00



Pour + d'infos : reportez-vous au guide de la ville disponible à l'accueil de la mairie ou consultable sur www.lavilledubois.fr [Les publications]



Samedi 15 et dimanche 16 décembre

Les traditions de Noël

Escale (14 chemin des Berges)

Cette année, une fois encore, la Troupe des Roussettes vous présente son animation de Noël sur le thème "Tradition de Noël". L'exposition-animation aura lieu sur 2 jours, le samedi 15 décembre, de 14h à 18h, et le dimanche 16, de 11h à 18h.

L'entrée et les animations sont gratuites. Les participants pourront rencontrer le père Noël, son traîneau et ses rennes, découvrir les traditions provençales et alsaciennes, les légendes, les contes et bien d'autres surprises. Le premier étage de l'Escale sera métamorphosé en féerie de Noël, un endroit magique pour les petits et les grands, pour vous offrir un grand moment de rêve.

La Troupe des Roussettes vous offre le résultat d'un travail de recherche de plus d'un an.

Vendredi 7 et samedi 8 décembre

Téléthon

La totalité des dons sera reversée à l'AFM (Association Française contre les Myopathies).

■ Vendredi 20h30, Escale Concert de l'école municipale de musique et de danse

■ Samedi

Randonnée pédestre : départ du "Tour du Canton" à 9h15 devant la mairie de La Ville du Bois, repas "tiré du sac" à 12h à Champlan, nouveau départ à 13h15, retour vers 16h30 à l'Escale

Randonnée cyclo-touristique :

départ de l'Escale à 10h, repas à Champlan, retour à 16h30

Spectacle cabaret : 18h, Escale

La totalité des dons sera reversée à l'AFM (Association Française contre les Myopathies).

Resnseignements : service Culturel,
01 64 49 55 40

Vendredi 14 décembre, 14h

Information pour les bailleurs privés

Evry (Maison Départementale de l'Habitat, 1 boulevard de l'Ecoute-s'il-Pleut)
Vous êtes propriétaire d'un logement que vous louez ou que vous souhaitez mettre en location dans les meilleures conditions ? Dans le cadre de la prévention des impayés de loyers, l'Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Essonne (Adil 91) organise une séance gratuite d'information : les précautions à prendre lors de la signature du bail, les solutions amiables possibles dès le premier impayé, le traitement pré-contentieux de la dette.

En savoir plus : www.adil91.org
Contact : 01 60 77 21 22

Mardi 1^{er} janvier

Concerts du Nouvel An

Massy, Longjumeau, Villebon
Pour fêter le Nouvel An, Europ'Essonne propose trois concerts : à 10h à l'Opéra de Massy, à 15h au Théâtre de Longjumeau et à 18h à l'espace Jacques Brel de Villebon-sur-Yvette.
Gratuit, sans réservation.

Samedi 5 janvier 2013, 15h15

Cyclo-cross Eric Bérault

Stade de Football (route de Nozay)

Le cyclo-cross se déroule sur deux jours et démarre à La Ville du Bois, le samedi 5 janvier. Départ route de Nozay à 15h15, pour une étape dans le bois de Monsieur. L'épreuve est ouverte à toute fédération cycliste pour une ou deux journées, avec vélo cross ou VTT.

Contact : 06 07 29 44 86

Le "Souvenir Eric Bérault" est organisé à La Ville du Bois depuis 1992 pour commémorer la mémoire d'un jeune coureur de l'US Métro, agent RATP, ex champion d'Île de France de cyclo-cross, décédé accidentellement en 1991.

Petite enfance

Biblio-bébé

Vendredi 14 décembre, de 10h à 11h
Bibliothèque (11 bis rue des Ecoles)
Matinée réservée aux 3 mois-3 ans à la découverte des albums pour tout-petits. Sans réservation.
Contact : 01 64 49 59 41

Enfance

L'heure du conte

Mercredi 18 décembre, à 10h
Bibliothèque
L'heure du conte pour les enfants à partir de 3 ans, sur le thème "Un cadeau pour moi". Par la compagnie "Pipelette la chaussette".

Samedi 8 et dimanche 9 décembre 10h à 17h

Grande vente de Noël

Longjumeau (5 avenue de l'Abbé Pierre)
Emmaüs propose une grande vente de Noël.

Contact : 01 60 49 13 60,
communaute.emmaus91@orange.fr